

N° 51. — *ORDRE du 20 mars 1862, chargeant M. Bourgey, sous-lieutenant d'infanterie de la marine, de l'exploration de la vallée Orofero, dans le district de Paea.*

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie,
Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

ORDONNONS :

M. Bourgey, sous-lieutenant d'infanterie de la marine, se transportera dans le district de Paea à la vallée Orofero, et nous rapportera les données les plus exactes possibles :

- 1° Sur la largeur de cette vallée au point où elle va être fermée.
- 2° Sur la distance de cette ligne de fermeture à la mer.
- 3° Sur les cours d'eau.
- 4° Sur le meilleur tracé à donner à la route de 15 mètres ordonnée pour rejoindre la route de ceinture à la vallée.
- 5° Sur la superficie et la forme de la vallée elle-même.
- 6° Sur la quantité et l'espèce de bois et la nature du sol.

Ce travail reste sous la surveillance et la direction du capitaine du génie, directeur des ponts et chaussées.

Le capitaine du génie complétera ces instructions et donnera les aides nécessaires à M. Bourgey.

La dépense qui en pourrait résulter sera imputée au service local, chap. II, fonds dépensés sur ordres directs du Commissaire Impérial.

Le présent ordre sera enregistré partout où besoin sera.

Papeete, le 20 mars 1862.

Signé : E. G. DE LA RICHERIE.

N° 52. — *ORDRE du 25 mars 1862, nommant M. Bonnet, chirurgien auxiliaire de 3^e classe, médecin de S. M. la Reine Pomare.*

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie,
Commissaire impérial aux Iles de la Société,

Vu la lettre du 20 mars 1862 de M. Bonnet, nous demandant à être autorisé à résider à Taïti, et offrant au besoin sa démission de chirurgien auxiliaire de 3^e classe;

Vu l'ordre de ce jour qui autorise M. Bonnet à résider provisoirement à Taïti sans solde au compte du service marine, et à la demande formelle de la Reine Pomare;

ORDONNONS :

M. Bonnet, chirurgien auxiliaire de 3^e classe, officier de santé de la faculté de médecine de Paris, dans les conditions précédentes, est nommé médecin de la Reine.